



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 5723

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'augmentation alarmante de la consommation de cocaïne en Europe, phénomène signalé par la fondation Robert-Schuman, qui doit inciter à mener des actions fortes en matière de prévention de la consommation de drogues et de lutte contre le trafic organisé. Il la remercie de lui préciser ses intentions sur ce dossier.

Texte de la réponse

Depuis les années 1990, une augmentation de la consommation de cocaïne dans la population générale a été observée. Sur la tranche d'âge 15-65 ans, le taux de personnes ayant consommé au moins une fois de la cocaïne a plus que doublé en dix ans, passant de 1,1 % en 1995 à 2,6 % en 2005. Il est estimé également que 200 000 personnes ont consommé de la cocaïne au moins une fois en 2005, soit 0,6 % des 15-65 ans. De plus, une diffusion de la consommation au-delà des milieux sociaux traditionnellement consommateurs (usagers à fort pouvoir d'achat ou très précarisés) a été observée. Enfin, la consommation de cocaïne s'inscrit désormais, comme l'ensemble des consommations de psychotropes, dans un contexte de développement des polyconsommations. En complément des politiques de réduction de l'offre et de lutte contre le trafic, le ministère chargé de la santé doit organiser la réponse sanitaire à ce problème. Le plan 2007-2011 de prise en charge et de prévention des addictions, doté de 77 millions d'euros par an pendant cinq ans, a notamment pour objectif, quelque soit le produit en cause, d'améliorer la prise en charge des patients par un développement de l'offre de soins et une meilleure articulation des différents secteurs (hospitalier, médico-sociaux et libéraux). Ce plan prévoit également un développement de la prévention et de la recherche ainsi qu'un renforcement de la formation des professionnels médicaux, paramédicaux et travailleurs sociaux. S'agissant plus précisément de la cocaïne, suite au constat d'une sous-estimation, voire d'une méconnaissance, des risques sanitaires liés à la consommation de cocaïne par les professionnels de santé eux-mêmes, l'observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) a commandité, en 2006, une étude qui permettra de mieux caractériser les besoins et l'offre de soins disponible. Les résultats sont attendus dans les semaines à venir.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5723

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5941

Réponse publiée le : 30 octobre 2007, page 6756